

Rien que deux coupables

La cour criminelle de Rosso qui juge depuis le 21 novembre dernier l'affaire des putschs manqués, a auditionné toutes les personnes citées dans le dossier. Seuls Saleh Ould Hanenna et Abderrehmane Ould Mini ont reconnu les faits. Tous les autres prévenus ont plaidé non coupable et ont expliqué à la barre qu'ils avaient été obligés, sous la torture, de reconnaître des faits qu'ils n'avaient pas commis. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de révélations sur le déroulement et l'exécution du putsch. Les questions relatives aux zones d'ombre, comme la mort du chef d'État major ou encore les éventuelles facilités d'exécution, n'ont même pas été posées... Entre des prévenus qui nient toute relation avec le coup d'État et une cour qui se limite à lire les procès verbaux de l'enquête préliminaire, le public est resté sur sa faim.

A entendre les récits presque identiques sur la torture détaillés tous les jours à la barre par les personnes accusées dans "l'affaire bis" du putsch, on a l'impression d'assister plutôt au procès de la torture et des tortionnaires qu'à celui des putschistes. Les prévenus ont réussi à transformer le procès en une tribune pour dénoncer la torture qu'ils auraient subie pendant leur période de garde à vue. A ce sujet, la palme d'or semble revenir aux flics. Tout le monde affirme avoir été torturé par la police. Même les militaires qui, en principe, relèvent de la gendarmerie, assurent qu'ils avaient été arrachés à leur police naturelle (la gendarmerie) et remis à la police qui s'est chargée de la "sale besogne". Tous racontent qu'ils avaient été maltraités dans une maison à Tevragh Zeina: menottés aux pieds et aux mains, les yeux bandés, débarrassés de tous les vêtements, privé d'eau, de nourriture, de thé, de cigarettes..., le détenu est soumis, plusieurs fois la nuit, aux sévices du "Jaguar".

Rien que deux coupables

Suite de la Une

une forme de torture-maison pratiquée par la police nationale pour faire parler le prisonnier et à laquelle personne ne peut résister. Certains détenus à Ouad Naga portent encore sur leurs corps les stigmates de la torture, d'autres ont perdu l'usage de leurs mains... ou ont des membres qui sont devenus insensibles...

A longueur de journées, les prévenus se succèdent à la barre pour décrire ces scènes de torture. Leur approche est très simple: au-delà du fait de dénoncer la pratique de la torture, ils cherchent à convaincre la cour que leurs aveux consignés dans les procès-verbaux de la police étaient extorqués sous la contrainte. Il reste maintenant à savoir l'impact de tout cela sur le tribunal et, surtout, sur son président qui semble bien accepter que les détenus ne soient pas mis dans de bonnes conditions. A plusieurs reprises, le président de la cour a, en effet, expliqué aux accusés qu'il est normal - voire même acceptable - que la prison ne soit pas de tout repos. Ses convictions parfois très clairement exprimées offusquent la défense qui, à chaque fois, rappelle que la cour doit rester impartiale et que ses prises de position constituent en elles-mêmes un jugement anticipé. En vain. Le président continue d'expliquer aux détenus que les mauvais traitements dont ils parlent ne sont pas apparents sur leurs corps et qu'il est inutile de les évoquer. En dehors des révélations au sujet de la torture, les prévenus sont restés très avares quant aux détails du déroulement du putsch. Chacun avait sa petite histoire qui l'innocente. Tous étaient "loyalistes", ce jour-là. Seul le capitaine Ould Mini a reconnu sa responsabilité dans le coup.

Tous innocents

Sur les 191 personnes qui comparaissent devant la cour criminelle de Rosso au sujet des putschs manqués, seulement deux prévenus ont reconnu leur responsabilité dans le coup. Après Saleh Ould Hanenna qui a été entendu le premier jour de la reprise des audiences et qui a plaidé coupable, ce fut le tour, jeudi dernier (23^e décembre), de Abderrahmane Ould Mini - capitaine de l'armée qui était en service jusqu'au 8 juin au bataillon des blindés - de reconnaître, lui aussi, les faits qui lui sont reprochés. Répondant au président de la cour qui insistait pour l'entretenir sur ce qui s'est passé le 8 et 9 juin 2003 et sur sa responsabilité dans cette affaire, Ould Mini déclare "le 8 et 9 juin ne me font pas honte, au contraire, ils m'honorent". Le morceau est lâché. Le président du tribunal, qui apparemment ne s'attendait pas à cette réponse claire et nette, autorise Ould Mini à évoquer les conditions de sa détention avant de parler du putsch du 8 et 9 juin 2003. Il explique qu'il a été torturé de manière atroce pendant deux nuits par la police et qu'il a été menotté aux pieds et aux mains et privé d'eau 15 jours durant. Ses conditions de détention ne s'étaient améliorées, ajoute-t-il, qu'il y a une semaine, après qu'il ait observé avec trois de ses amis une grève de la faim qui s'est prolongée un mois.

Concernant l'organisation et le déroulement du coup d'État, le capitaine explique que la responsabilité en incombe à quatre personnes: Mohamed Ould Cheikhna, Saleh Ould Hanenna, Abderrahmane Ould Mini,

Mohamed Ould Saleck. Tous les autres militaires cités dans cette affaire et jetés depuis plus d'une année en prison, poursuit-il, sont innocents. Il ajoute: "les militaires qui ont exécuté le coup étaient ceux du BB qui étaient sous mon commandement ou sous le commandement de mon ami, le capitaine Mohamed Ould Saleck. On ne leur avait pas dit la vérité; on leur a expliqué tout simplement que la présidence est attaquée par des terroristes... Les premiers chars qui avaient quitté le bataillon ne contenaient que des armes à blanc. J'ai fait exprès de ne pas les armer pour éviter des pertes humaines, tout comme j'ai décidé de me retirer le 8 juin pour les mêmes motifs".

Sur les raisons qui l'ont amené, lui et ses amis, à faire le coup, Ould Mini évoque la situation précaire de la grande muette, l'épuration ethnique et tribale au sein de l'institution militaire et le blocage de promotion pour les jeunes officiers, la mauvaise gestion de l'État dans son ensemble et le trucage des élections tout au long des dix dernières années. "Pour ce qui est de l'armée, il a expliqué qu'elle est devenue une bombe à retardement à cause de la mauvaise gestion et de la mauvaise foi de ses chefs. A ce sujet, il a cité quelques exemples dont le concours du "brevet capitaine", un motif de blocage pour les jeunes et une arme aux mains des chefs militaires pour faire des promotions à ceux qui servent leurs propres intérêts, et pour bloquer les "récalcitrants". Quant à la situation matérielle des militaires, il a évoqué l'histoire de ce capitaine qui a subi une opération chirurgicale non réussie, et "qui n'a pu être évacué jusqu'à sa mort, cela au moment où on évacue à l'étranger les épouses des hauts dignitaires de l'armée avec leur suite pour enlever un grain de beauté...". Autre histoire qui a marqué le capitaine Ould Mini. Il devait une fois partir en stage au Maroc pour compléter sa formation. Il a accusé un mois de retard pour un problème de titre de transport. L'État major prétextait ne pas avoir les moyens de lui payer le billet. Il décide de leur écrire une lettre dans laquelle il manifeste son désir de se le payer. La réponse ne s'est pas fait attendre, et le chef a donné son accord le même jour...

En plus de la situation de l'armée, Ould Mini a évoqué à la barre la situation "désastreuse" et les risques d'instabilité et de dislocation du pays. "En tant que citoyens de ce pays, nous sommes soucieux de son avenir... C'est d'ailleurs l'absence de perspective qui nous a amené à tenter ce coup". Dans ce cadre, il a expliqué qu'il n'est pas politique et que sa première exigence, pour participer au coup d'État, était que les militaires ne restent pas au pouvoir. Pour cela, a-t-il expliqué, on envisageait de former un gouvernement de technocrates, avant d'organiser des élections libres et transparentes...

Le sang froid, l'éloquence, le courage et la sincérité de ce jeune officier qui a reconnu sans trembler sa responsabilité dans le putsch, lui ont valu une grande admiration au sein de l'assistance fatiguée de voir se succéder à la barre, depuis plus d'un mois, des hommes qui ne cherchent qu'à sauver leur peau... à n'importe quel prix.

MOUSSA OULD HAMED